



En patrouille à Abidjan. © ONUCI / Ky Chung

La force militaire de l'ONUCI est composée d'environ 7 000 hommes représentant 45 pays, dont les principaux contingents proviennent du Bangladesh, du Maroc, du Ghana, du Niger, du Pakistan, du Sénégal, du Bénin, du Togo et de la France. Le 24 juin, le Conseil de sécurité a autorisé une augmentation de la composante militaire de 850 personnes.

Elle s'occupe principalement de faire respecter le cessez-le-feu conclu par les parties ivoiriennes en mai 2003, appuyer la mise en œuvre du processus de paix; aider le Gouvernement de réconciliation nationale dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion; de protéger le personnel des Nations Unies, les institutions et les civils et d'assurer le contrôle de l'embargo sur l'armement.

Répartition de la force militaire

La force est répartie sur l'ensemble du territoire ivoirien. Elle est commandée par un état-major central à Abidjan, qui s'appuie sur deux secteurs opérationnels, Est et Ouest, dont les Etats-majors opérationnels se trouvent respectivement à Bouaké et à Daloa. La majeure partie de la force militaire de l'ONUCI se compose d'unités de maintien de la paix chargée de la sécurité de la zone de confiance et qui sont en mesure d'intervenir en cas de violation du cessez-le-feu par l'une ou l'autre des parties.

Outre les contingents déployés et l'état-major, d'autres unités de Casques bleus remplissent des missions de soutien à la force militaire de l'ONUCI.

Près de 200 observateurs militaires répartis dans les grandes villes de Côte d'Ivoire, en équipes autonomes, sont notamment chargés de renseigner la force militaire sur la situation sur le terrain. Ils participent également au suivi du processus DDR et à l'application de l'embargo sur l'armement.

Trois compagnies du génie mettent en place les infrastructures indispensables au déploiement des troupes et réalisent des travaux d'aménagement au profit de la Côte d'Ivoire (routes, pistes...). Elles disposent, par ailleurs, de compétences techniques en matière de munitions non explosées.

Une équipe composée de militaires spécialistes de la sécurité rapprochée participe à la protection de diverses personnalités telles que celles des ministres du Gouvernement de réconciliation nationale, du représentant spécial du secrétaire général ou du général commandant de la Force...

Plusieurs compagnies de transport participent au déploiement et à la relève des différents contingents militaires sur l'ensemble du territoire ivoirien.

L'ONUCI dispose, par ailleurs, d'avions et d'hélicoptères pour le transport aérien et les évacuations sanitaires.

Enfin, la cellule médicale, dotée de plusieurs hôpitaux militaires, dispose de capacités d'évacuation et de soins pour les casques bleus. Ses compétences sont régulièrement mises au profit des populations (soins médicaux, vaccination, médecine d'urgence...).



Médecins du bataillon Bangladais-3 traitant un jeune enfant à leur hôpital à Man. © ONUCI / Ky Chung